

**DEL 2023/UR/151**  
**MISE EN PLACE D'UNE SERVITUDE ENEDIS**  
**FUTURE VOIE ABBE LEMIRE**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du projet de construction de la nouvelle rue Abbé Lemire le long de l'école Jules Ferry sur les parcelles cadastrées AX0910 et AX0911, l'alimentation en électricité nécessite le passage des réseaux sur lesdites parcelles.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu la convention entre ENEDIS et la ville de Hem ;

Vu l'article 2122-4 du Code Général de la propriété des personnes publiques, le propriétaire peut établir des servitudes par conventions, conformément à l'article 639 du Code civil sur les biens du domaine public. L'existence de ces servitudes doit être compatible avec l'affectation des biens sur lesquels elles s'exercent.

Vu l'avis conforme de la commission urbanisme et travaux,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser la convention de servitude sur les parcelles cadastrées section AX sis 0910&0911 à titre gratuit ;
- De signer la convention instituant la servitude tréfondière ;
- De prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



*Direction Générale des Services*

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----  
*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Délibération affichée en mairie le 15 décembre 2023*

-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,  
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD,  
Kamel MAHTOUR, Sana EL AMRANI, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER  
Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI  
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY